



MAIRIE de NAJAC

Najac, le 4 septembre 2026

OBJET : Convocation à une réunion du Conseil municipal

Mes Chères et Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

Le mercredi 9 septembre 2026, à 20 heures
A la Salle des Fêtes, 1 place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- **Budget/finances** : Décisions modificatives (budget communal – budget assainissement),
- **Voirie** : Autorisation donnée à M. le Maire de lancer et de conclure un accord-cadre relatif à des travaux de voirie communale et de ses dépendances,
- **Impôts** : Mise en place de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH),
- **Subvention** : Subvention accordée à l'AAGAC en vue de l'organisation d'un trail sur la Commune,
- **Environnement** : Adhésion à la Charte régionale « Engagé pour le végétal »,
- **Culture** : Approbation de la convention de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire des Bastides du Rouergue,
- **Services à la population** : Approbation de la convention de partenariat avec la Rur@linette pour 2027,
- **Scolaire** : Approbation du projet de convention d'utilisation d'un terrain pour la pratique de la « Classe dehors »,
- **Scolaire** : Modification des horaires de garderie de l'école communale Jean Bouyssou,
- **Ressources humaines** : Augmentation du temps de travail d'un agent d'entretien,
- **Urbanisme** : Cessions de biens soumis au Droit de Prémption Urbain.

Après la clôture de séance, un échange aura lieu entre les Najacois(es) et les élu(e)s.

Je vous prie de croire, mes Chères et Chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

M. Le Maire,
Pierre-Jean BARTHEYE.

